



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

Adoption des trois résolutions humanitaires de l'Assemblée générale de l'ONU

A/RES/76/124 - Strengthening of the coordination of emergency humanitarian assistance of the UN General Debate

New York, le 9 décembre 2024

Déclaration de la Suisse

Excellences,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les conflits, dévastateurs, se multiplient, les tensions géopolitiques s'aggravent et la souffrance humaine ne semble plus avoir de limites. Au Moyen-Orient, au Soudan, en Ukraine, au Myanmar et dans de nombreuses autres régions du monde, les populations sont la cible d'un nombre intolérable d'attaques directes. Elles sont tuées, blessées, déplacées, détenues arbitrairement, subissent des violences sexuelles et meurent de faim.

Tout aussi effrayant et insupportable, les travailleurs humanitaires et le personnel de l'ONU, qui servent inlassablement et courageusement les populations dans le besoin, sont blessés, kidnappés, tués à un rythme sans précédent. La majorité de ces victimes sont des employés locaux.

Cette situation n'est sans aucun pareil dans notre histoire récente. Nous devons toutes et tous élever notre voix pour le respect du droit international, mais aussi de nos valeurs humanitaires, pour plus d'humanité et plus de solidarité.

Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte alarmant, les négociations sur les résolutions humanitaires sont d'une importance capitale. Elles sont le reflet de la ferme volonté de la communauté internationale de relever collectivement les défis humanitaires colossaux de notre monde. Leur consensus

est le fruit d'une négociation importante, basée sur l'écoute et la compréhension de l'autre et d'une recherche d'unité autour des valeurs humanitaires et du respect du droit international. Ceux-ci doivent rester notre priorité.

Mesdames et Messieurs, je souhaite ici souligner trois aspects prioritaires pour la Suisse :

Premièrement : Dans un monde marqué par des conflits armés croissants, le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire est primordial et de la responsabilité de tous les Etats. Ceux-ci doivent impérativement protéger les populations civiles, y compris les travailleurs humanitaires et user de leur influence pour faire respecter le droit international, poursuivre les responsables et mettre un terme à cette ère d'impunité intolérable.

Deuxièmement : En vertu des Conventions de Genève, un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave doit être autorisé et facilité par toutes les parties au conflit. Dans les zones de crises, cet accès est la condition sine qua non de la fourniture d'aide essentielle. L'engagement politique de tous les Etats membres est indispensable pour faire pression sur les acteurs qui entravent l'accès humanitaire, y compris les acteurs étatiques et les groupes armés non étatiques.

Troisièmement : En mai dernier, la Suisse a introduit le projet de résolution 2730 visant à protéger le personnel humanitaire et des Nations Unies, y compris le personnel national. Une fois de plus, la Suisse souhaite ici leur rendre hommage pour leur courage et détermination à sauver et préserver la dignité de millions de vies, et appelle à une mise en œuvre intégrale et immédiate de la résolution.

Mesdames et Messieurs,

Dans cette année terrible de crises humanitaires, où les besoins s'accroissent indéfiniment, une lueur d'espoir nous a été apportée par le vote unanime du Conseil de sécurité de vendredi passé sur la résolution qui renouvelle l'exemption humanitaire dans le régime de sanctions 1267 de l'ONU. La Suisse a eu l'honneur de faciliter la résolution avec les Etats-Unis. L'exemption permanente garantit que les acteurs humanitaires continuent à bénéficier de clarté et de prévisibilité pour permettre à l'aide d'atteindre les personnes les plus vulnérables. Cette résolution concerne 10 des pays les plus importants en termes de réponse humanitaire, avec environ 100 millions de personnes en besoin concernées.

Le mandat de la Suisse au Conseil de Sécurité arrive à son terme à la fin de ce mois. Je peux toutefois vous assurer que la Suisse continuera son engagement à défendre le droit, les principes et les valeurs humanitaires dans les autres organes de l'ONU et sur le terrain où nous opérons.

Je vous remercie.